

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

Préfecture des Deux-Sèvres

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 10/12/2019 DEC. 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix du mois de décembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mr Olivier FOUILLET président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Assais les Jumeaux.

11 présents : BARIGAUT Jeanne, BARIGAUT Maryse, BRUNET Marie-Hélène, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier, GLORIAU Lucette, JOZEAU Sylvie, MEUNIER Joël, REAU Micheline, ROY Jacques.

3 pouvoirs

Lucienne AUBRY a donné pouvoir à Jeanne BARIGAUT

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Nicole NIVEAU a donné pouvoir à Micheline REAU

Excusé (e) s : Jean-Pierre CESBRON, Frédérique DAMBRINE, Jacques LAVIGNE, Hélène MARSAULT, Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Jean VOYER

Absent (e) s :

Marie-Hélène BRUNET a été élue secrétaire de séance.

DECISIONS MODIFICATIVES

Mme la Vice-Présidente expose :

Au vu des besoins budgétaires pour la fin de l'année, un ajustement des crédits budgétaires est nécessaire pour permettre les écritures comptables.

D2019-027

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration valide les décisions budgétaires suivantes :

Section	Groupe	Compte	Observations	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	2	64111	Rémunérations principales (Titulaires)	5 000,00 €	
	2	6419	Remboursement sur rémunérations		5 000,00 €
TOTAL				5 000,00 €	5 000,00 €

Pour extrait conforme,
Airvault le 11 décembre 2019

Le Président,
Olivier FOUILLET

